



**LEADER** est calculé à partir des aides publiques nationales obtenues pour votre projet.



**LEADER** peut cofinancer

- ◆ des études de faisabilité
- ◆ de la communication
- ◆ de la prestation de contrôle qualité liée à l'investissement
- ◆ des équipements
- ◆ des investissements matériels s'inscrivant dans une démarche respectueuse de l'environnement

## CONTACT

**Patricia NOAL**  
Chargée de mission LEADER

**Pays d'Alençon**  
Centre Administratif  
Rue de la Mairie  
61 170 Le Mêle-sur-Sarthe

Tél. 02 33 81 20 55  
Fax 02 33 81 20 58  
patricia.noal@paysdalencon.fr  
www.paysdalencon.fr



**AGRICULTEURS**

*Vous avez un projet*

**de diversification vers des activités non agricoles**

**LEADER**  
**peut vous aider**



# Le Programme LEADER

peut vous aider !

Vous êtes :

Un agriculteur

Votre projet :

concerne l'accueil, l'hébergement à la ferme, les activités équestres hors élevage, les services en milieu rural (dénéigement, entretien de l'espace,...), les points de vente.

ne doit pas être commencé au moment du dépôt du dossier de subvention. Aucun acte juridique signé (devis / bon de commande) avant réception du courrier de dépôt de dossier.

doit être situé sur le Pays d'Alençon



## LE PAYS D'ALENÇON



- ▶ 122 communes
- ▶ 90 000 habitants
- ▶ 10 groupements de communes

\*Communes éligibles sous conditions